

Commune de VILLEXANTON
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative, d'une part, à l'aliénation d'une partie du chemin rural reliant la Grande Rue au chemin rural dit de carrefour et, d'autre part, au déclassement d'une partie du domaine public communal constituée d'un passage reliant la Grande Rue à la Rue Pelée, ainsi que d'une excroissance de la rue Villepensier aura lieu en mairie de Villexanton

Du 7 septembre 2022 au 21 septembre 2022 inclus.

M Jean Jacques ROUSSEAU ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement en retraite est désigné commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Villexanton pendant toute la durée de l'enquête et seront consultables par le public aux horaires d'ouverture, les mercredis de 8h à 12h et de 13h 30 à 16h 30 et les vendredis de 8h à 12h.

Les observations du public peuvent être formulées sur le registre d'enquête, par courrier à l'attention de M. le commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Villexanton, 3 rue de la Vove 41500 VILLEXANTON, par mail à mairie-villexanton@wanadoo.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Villexanton :

Le mercredi 7 septembre 2022 de 9h 30 à 11h 30

Le mercredi 21 septembre 2022 de 14h 30 à 16h 30